

**École des Deux-Ruisseaux**

 **278, rue de l’Atmosphère Gatineau (Québec) J9J 3V2**

 **Téléphone : (819) 771-1472 Télécopieur : (819) 771-3805**

***Conseil d’établissement 2019-2020***

***028 PV CE 2020-03-09***

***Procès-verbal de la réunion du 9 mars 2020***

|  |  |
| --- | --- |
| ***Membres du conseil d’établissement présents:*** |  |
| Sabrina Bertrand, parent | Bruno Cyr, enseignant |
| Mélanie Cabana, parent | Sophie Lefebvre, enseignante |
| Titus Cristea, parent | Annie Pilotte, enseignante |
| Guillaume Dubé, parent | Chantal Laberge, directrice |
| Annie Verville, parent |  |
| ***Autres représentants présents*** : |  |
| Judith Santerre-Blanchard, co-présidence OPP, secrétaire |  |
|  | ***Absences:*** |
|  | Claire Lacelle, représentante du personnel de soutien |
|  | Danielle Demers, enseignante |
|  | Josée Bolduc, responsable du service de garde |
|  | Sofien Khelif, parent |
|  | Sonia Bellerive, comité EHDAA |

1. ***Préliminaires :***
	1. *Présences et ouverture de la séance*

Mme Cabana déclare la séance ouverte à 18h33.

* 1. *Vérification du Quorum*

Mme Cabana constate que le quorum est respecté.

* 1. *Lecture et adoption de l’ordre du jour*

L’ordre du jour est adopté par M.Guillaume Dubé et Mme Annie Pilotte. *Résolution CÉ 028 19-20-036*

 *1.4 Période d’intervention du public*

Aucun membre du public.

1. ***Procès-verbal:***
	1. *Adoption du procès-verbal de la séance du 10 février 2020*

Le procès-verbal est adopté par Mme Annie Verville et M. Titus Cristea. *Résolution CÉ 028 19-20-037*

* 1. *Suivis du procès-verbal 10 février 2020*

Le suivi a été fait auprès de M.Brulotte.

La lettre de remerciement à Mme Villeneuve sera acheminée sous peu.

1. ***Mots des représentants (25 minutes) :***
	1. *Mot de la présidente (Mélanie Cabana)*

Discussions afin d’entamer les démarches pour le membre de la communauté. Le CE recherche avant tout un partenariat. L’ARP et l’AQETA ont déjà siégé. Les critères et le processus de vote, si plusieurs candidats se présentent, seront à établir d’ici la prochaine rencontre.

* 1. *Mot du représentant au comité EHDAA (Sonia Bellerive)*

Mme Bellerive nous avait avisé de son absence en raison d’un conflit d’horaire avec le comité EHDAA.

* 1. *Mot du représentant au comité de parents (Guillaume Dubé)*

M. Dubé fait un résumé de la rencontre du 18 février 2020.

* Élection d’un nouveau président ;
* Districts : Des districts seront créés au sein du territoire actuel de la CSPO et des parents bénévoles élus seront appelés à représenter leur secteur. Les critères d’élection seront élaborés par le Ministère ;
* Fondation CSPO : elle est préservée puisqu’il s’agit d’une entité distincte de la commission scolaire ;
* Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) : 2 comités de parents se sont désaffiliés de la fédération, soit Montréal et Laval ;
* Comité d’engagement pour la réussite des élèves : sera mis en place d’ici la prochaine rentrée scolaire.

Rencontre extraordinaire de consultation du 24 février pour la détermination des districts.

* 5 districts par centre de service (ancienne commission scolaire) ;
* 1 représentant au comité de parent par district. Seuls les parents siégeant au comité de parents en date du 8 février 2020 peuvent se présenter. Il s’agit d’un mandat de 2 à 3 ans ;
* La consultation sur le découpage a été faite auprès des comités de parents ; la version finale ne semble pas basée sur ces discussions ;
* Webinaires disponibles sur le site de la CSPO pour expliquer les démarches de découpages des districts, de même que la liste des écoles par district.

*3.5 Mot du représentant de l’OPP (Judith Santerre-Blanchard)*

Mme Santerre-Blanchard souligne la participation des parents au carnaval. Le nombre de bénévoles fut suffisant pour assurer le succès de l’activité. Plusieurs activités sont à venir.

1. ***Dossiers:***
	1. *Plan de lutte*

Mme Laberge nous présente le Plan d’action pour un climat scolaire positif, bienveillant et sécuritaire. Les résultats du sondage seront présentés au personnel puis au CÉ d’avril. L’école demeure un milieu éducatif et l’enseignement du comportement attendu et du geste réparateur est priorisé.

* 1. *Brigadiers adultes*

Il est suggéré par Mme Annie Verville de faire une demande pour ajouter un brigadier au coin Atmosphère/Tropique et face au parc sur Tropique/Cassiopée. Secondé par Mme Sabrina Bertrand. *Résolution CÉ 028 19-20-038*

* 1. *Grille-matières*

Le temps alloué par matière demeure le même que l’an dernier. Les heures minimales demeurent respectées et il n’y a pas de local pour augmenter le nombre de cours d’éducation physique. M.Guillaume Dubé et M. Bruno Cyr approuvent la grille proposée. *Résolution CÉ 028 19-20-039*

* 1. *Sortie 3e année classe de Paule*

Mme Paule souhaite organiser une sortie au Camp Air Eau Bois pour 1 coucher et 3 repas, du 11 au 12 juin 2020. Les frais de 77$/élèves seraient assumés par les parents, de même que le transport par covoiturage. Il est proposé par Mme Annie Verville d’autoriser la consultation des parents. Un taux de participation minimale est requis (75%) Les familles concernées pourront décider si l’activité les intéresse. L’activité ne serait pas obligatoire et les enfants qui ne pourraient se joindre seraient dirigés vers d’autres classes pour ces journées. La proposition est secondée par Mme Mélanie Cabana*. Résolution CÉ 028 19-20-040*

1. ***Fonctionnement :***

*5.1 États des revenus par projet*

Mme Laberge présentera les dernières transactions effectuées à la prochaine rencontre.

1. ***Mot du personnel:***
	1. *Mot de la direction*
* Carnaval : La météo a permis un très beau succès. Les enfants étaient bien habillés et ont eu du plaisir.
* Gribouilles : une crème glacée Coaticook a été offerte aux enfants.
* La dernière étape est entamée.
* Discussion quant à la signalisation et la sécurité dans les rues autour de l’école.
	1. *Mot du personnel*

5e année : n’auront finalement pas besoin de solliciter les parents pour faire venir l’auteur car le Salon du Livres (SLO) a été annulé en raison de la météo.

Préscolaire : JOUR DU 100 souligné.

Carnaval : Les enseignants sont satisfaits d’être allés de l’avant malgré les différentes contraintes car ce fut un succès.

 *6.3 Mot de la représentante du service de garde*

 Mme Lacelle est absente.

1. ***Varia***

Absentéisme au CE : Les règles de régie interne stipulent qu’un membre se doit d’être actif. Pour cette raison, le poste a été libéré et sera donc offert au remplaçant pour le reste du mandat. Mme Mélanie Cabana propose et M. Bruno Cyr seconde. *Résolution CÉ 028 19-20-041*

1. ***Correspondance***

Aucune correspondance.

1. ***Levée de la séance (prévue pour 20h15)***

La levée est proposée par M.Bruno Cyr et Mme Annie Verville à 20h08. *Résolution CÉ 028 19-20-042*

***La présidente, Mélanie Cabana***

***La directrice, Chantal Laberge***